

Service régional de l'alimentation

Affaire suivie par : David LE SOURNE

david.le-sourne@agriculture.gouv.fr

Ajaccio, le 30 avril 2026

Compte rendu CROPSAV section végétale du 30 avril 2026

Diffusion : membres du CROPSAV

Le compte rendu, les présentations et les documents associés peuvent être consultés sur le site de la DRAAF Corse :

<https://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/cropsav-section-vegetale-r241.html>

Participants :

| Organismes | Représentants présents lors de la réunion |
|--|--|
| DRAAF de Corse | David LE SOURNE |
| DDETSPP 2A | Meredith BRU-FALCHETTO Thaïs TIMSIT Angèle BAGLIOLI |
| DDETSPP 2B | Annie FRANCESCHINI Luc TASTEVIN Anthony GUIARD |
| Direction Régionale des Douanes et des Droits Indirects | Karine LAKHDAR C. JOINVILLE |
| FREDON | Lucile RIMBAULT |
| Chambre d'Agriculture de région Corse | Ange MAESTRINI Maddalena SERPENTINI Isabelle MILLELIRI |
| Syndicat « Via Campagnola » | Josée VANUCCI |
| INRAE | Marine MARJOU |
| Centre de Recherche Viticole de Corse (CRVI) | Gabrielle CICCOLINI |
| Centre régional de la propriété forestière (CRPF) | Orso CERATI |
| Association Régionale d'Expérimentation sur les Fruits et Légumes en Corse (AREFLEC) | Lena GUEGUEN |
| AOP fruits de Corse | Pedro DIAS |
| CIRAD | Virginie RAVIGNÉ |

1. Bilan de l'activité de surveillance et de lutte officielles

David LE SOURNE pour la DRAAF présente l'organisation de l'activité de surveillance et de lutte officielles portée par l'Etat et les principaux indicateurs de réalisation en 2025.

Le dispositif, porté par les services de l'État (DDETSPP) et de la FREDON, repose sur trois piliers principaux : la surveillance officielle, la gestion des foyers et le contrôle du passeport phytosanitaire.

La surveillance officielle vise à garantir l'absence d'organismes de quarantaine sur le territoire. Elle s'est traduite par environ 940 inspections et 1200 analyses en laboratoire. Ces actions permettent une détection précoce des risques sanitaires et une réactivité accrue en cas de suspicion.

La gestion des foyers constitue un axe opérationnel majeur, avec un objectif d'éradication des maladies identifiées. Quatre types de foyers sont actuellement suivis. Les interventions reposent sur des protocoles stricts combinant surveillance, destruction des végétaux contaminés et mesures réglementaires.

Enfin, le passeport phytosanitaire garantit la circulation de végétaux sains. En 2025, 100 % des opérateurs (137 structures) ont été contrôlés, témoignant d'un bon niveau de conformité globale.

Ce dispositif mobilise environ 6 agents en services de l'État pour un budget de 1,3 million d'euros. L'ensemble traduit une politique sanitaire structurée, reposant sur la prévention, la détection et la gestion rapide des risques.

2. Gestion des foyers d'organismes réglementés en Corse

a. Foyers historiques : Sharka et Flavescence dorée

Lucile RIMBAULT pour la FREDON présente la situation sanitaire concernant les foyers de sharka et de flavescence dorée.

► **Concernant la sharka** (virus des *prunus*), la surveillance repose sur une organisation territoriale précise avec des zones différenciées : parcelles contaminées, zones focales (300m), jeunes vergers et zones à risque. Deux périodes d'observation sont définies (floraison et fructification).

Les résultats 2025 montrent une amélioration de la situation sanitaire : baisse des surfaces contaminées (1,2 ha à +10 %) et diminution du nombre d'arbres isolés infectés (279 contre 340 en 2024). Cette évolution positive reflète l'efficacité des actions de prospection et d'arrachage.

Pour 2026, une extension des surfaces surveillées est prévue (près de 293 ha), traduisant une stratégie de vigilance renforcée.

Isabelle MILLELIRI demande s'il est possible d'intégrer un passage de prospection complémentaire sur les parcelles sud de la zone de Sorbo-Ocagnano compte-tenu du niveau de contamination. **Lucile RIMBAULT** répond que cette demande pourra être satisfaite.

Le zonage de surveillance 2026 ne recueille pas d'observation des membres du CROPSAV et est validé.

► **Concernant la flavescence dorée**, maladie de quarantaine affectant la vigne, le dispositif repose sur 14 zones délimitées. Les mesures obligatoires incluent la prospection, l'arrachage des ceps contaminés et la lutte contre le vecteur. Une zone a pu être levée après trois ans sans détection de la maladie.

David LE SOURNE rappelle les conditions pour mettre fin à une zone délimitée (prospection intégrale sur 3 années consécutives sans cas positif). Il précise que, compte-tenu de la faible présence des vecteurs de la maladie et de l'absence de nouveaux foyers l'objectif d'éradication de la flavescence dorée reste atteignable si l'ensemble des acteurs du monde viticole se mobilise.

b. Nouveaux foyers : *Aleurocanthus spiniferus* et *Ceratocystis platani*

Meredith BRU-FALCHETTO pour la DDETSPP2A présente l'actualité sanitaire concernant le foyer d'*Aleurocanthus spiniferus* (aleurode épineux) détecté en 2024. Il fait l'objet d'une stratégie d'éradication stricte : destruction des végétaux infestés, piégeage et prospections régulières. La zone infestée reste limitée, mais une extension a conduit à adapter l'arrêté préfectoral en 2026. Il est précisé que le foyer a été détecté dans la cadre d'une inspection passeport phytosanitaire.

Luc TASTEVIN pour la DDETSPP2B présente l'actualité sanitaire concernant le chancre coloré du platane (*Ceratocystis platani*). Il concerne deux foyers en Haute-Corse (Bastia et Île-Rousse). La gestion est particulièrement contraignante : abattage et incinération dans un rayon de 35 m autour des arbres infectés, avec intervention d'entreprises spécialisées pour éviter toute dissémination. Des tensions locales sur l'application des mesures ont conduit à envisager des procédures d'exécution d'office.

Globalement, ces situations illustrent la nécessité d'une forte coordination entre acteurs et d'une adhésion collective pour garantir l'efficacité des mesures sanitaires.

3. *Xylella fastidiosa*

a. Bilan 2025 et plan d'actions 2026

David LE SOURNE pour la DRAAF présente le bilan et le plan d'actions *Xylella fastidiosa*. La stratégie repose sur deux objectifs : prévenir l'introduction de nouvelles souches et contenir la bactérie déjà présente (multiplex).

En 2025, la surveillance a été soutenue :

- 260 parcelles agricoles inspectées et 216 analyses réalisées (10 positives),
- 108 sites non agricoles contrôlés (27 positifs),
- 140 opérateurs inspectés,
- aucun cas détecté sur les productions locales sensibles.

Lucile RIMBAULT précise que les cas positifs en parcelles agricoles concernent des cultures d'immortelles.

La surveillance complémentaire (sites à enjeu et vecteurs) a mis en évidence la présence de nombreux insectes vecteurs, avec 56 résultats positifs confirmant la circulation de la bactérie dans ces populations.

Les contrôles aux points de sortie (ports, aéroports) ont conduit à la destruction de 220 végétaux à risque, montrant l'importance des flux dans la dissémination.

Le plan 2026 prévoit le maintien d'un haut niveau de surveillance (973 inspections programmées), le contrôle systématique des opérateurs, et le renforcement du suivi des vecteurs et des végétaux introduits.

Le plan d'actions 2026 ne recueille pas d'observation des membres du CROPSAV et est validé.

b. Dépérissement des oliviers

Marine MARJOU présente les résultats du traitement des données collectées dans le cadre de l'observatoire du dépérissement des oliviers engagé en 2021. Les résultats (21 vergers suivis) montrent que le dépérissement des oliviers en Corse est un phénomène multifactoriel. Concernant l'implication de *Xylella fastidiosa*, les observations indiquent que :

- une influence de facteurs environnementaux (climat, sol, pratiques culturales),
- un rôle possible mais non établi de la bactérie.

La conclusion principale est que le dépérissement résulte d'une combinaison de facteurs (stress hydrique, maladies, conditions environnementales), nécessitant une approche globale.

4. Travaux sur le HLB (Huanglongbing)

Virginie RAVIGNÉ présente l'actualité sanitaire sur le HLB. Le HLB, maladie bactérienne des agrumes, constitue une menace majeure pour la filière. Transmise par des psylles, elle entraîne un déclin rapide des arbres et des pertes économiques importantes.

Bien que non présente en Corse, la maladie progresse dans le monde et se rapproche de l'Europe. Des vecteurs sont déjà installés dans certaines zones européennes, ce qui renforce le risque d'introduction.

Les travaux présentés portent sur :

- la compréhension du système biologique complexe (plantes hôtes, vecteurs, bactéries),
- le développement de méthodes de détection fiables,
- l'analyse du risque climatique, montrant des zones favorables en Méditerranée.

Un groupe de travail national (plateforme ESV) coordonne ces actions, avec pour objectifs l'amélioration de la surveillance, le partage d'expérience et le développement d'outils d'aide à la décision.

Une analyse multicritères du risque d'introduction en Corse met en évidence certaines zones plus exposées, notamment en lien avec les échanges commerciaux et les conditions climatiques.

Enfin, des actions de sensibilisation sont menées auprès des professionnels et du grand public afin d'anticiper une éventuelle introduction.

Ange MAESTRINI précise que la priorité est d'éviter l'introduction de la maladie par l'importation de plants contaminés.

Pedros DIAS souligne la grande préoccupation de la filière agrumicole concernant le HLB et le manque de solution de lutte. Une grande vigilance est nécessaire quant à l'arrivée de des insectes vecteurs en Corse où les conditions sont propices compte-tenu du changement climatique. Il appelle à limiter les introductions de plants extérieurs ; l'obligation de fourniture en plants produits localement est intégrée au cahier des charges AOP/IGP.

David LE SOURNE abonde quant à la préoccupation d'introduction de la maladie et invite tous les acteurs à un approvisionnement exclusif en plants locaux.

5. Projet ISULA – PARSADA (AREFLEC)

Lena GUEGUEN présente le projet ISULA – PARSADA, porté par l'AREFLEC. Il s'inscrit dans une logique de renforcement de la résilience de l'agriculture corse face aux risques

phytosanitaires et environnementaux. Il vise à structurer une approche intégrée combinant surveillance, expérimentation et accompagnement des pratiques agricoles.

Ce projet met l'accent sur la production de références techniques adaptées au contexte insulaire. Il s'agit notamment de mieux comprendre les interactions entre pratiques culturales, pressions sanitaires et conditions climatiques spécifiques à la Corse. L'objectif est de proposer des itinéraires techniques plus durables, limitant les intrants tout en maintenant la performance agronomique.

Un autre axe important concerne la valorisation des données issues du terrain. Le projet favorise la collecte, l'analyse et le partage d'informations entre les différents acteurs (producteurs, techniciens, organismes de recherche), afin d'améliorer la prise de décision et d'anticiper les risques émergents.

Par ailleurs, ISULA – PARSADA contribue à renforcer les synergies entre les structures régionales impliquées dans la santé végétale. Il s'inscrit dans une dynamique collective, complémentaire des dispositifs réglementaires présentés précédemment, en apportant une dimension plus opérationnelle et expérimentale.

En résumé, ce projet constitue un levier structurant pour accompagner la transition agroécologique en Corse, en lien étroit avec les enjeux sanitaires.

6. Surveillance biologique du territoire

Isabelle MILLELIRI présente l'organisation en Corse de la surveillance biologique du territoire (SBT), coordonnée notamment par le CARC. Elle repose sur un réseau d'observation visant à suivre l'évolution des bioagresseurs et à fournir une information régulière aux professionnels agricoles.

Ce dispositif s'appuie sur des observations de terrain réalisées sur différentes cultures et zones géographiques. Les données collectées permettent d'identifier les dynamiques de populations de ravageurs, maladies et auxiliaires, et d'évaluer les niveaux de risque. Ces informations sont ensuite diffusées sous forme de bulletins de santé du végétal (BSV), outils essentiels d'aide à la décision pour les agriculteurs.

La SBT joue un rôle clé dans l'anticipation des pressions sanitaires. Elle permet de déclencher des alertes précoces et de recommander des interventions adaptées, en privilégiant des approches raisonnées et intégrées. Elle contribue ainsi à limiter les traitements systématiques et à promouvoir des stratégies de protection plus durables.

Le dispositif favorise également la montée en compétence des acteurs locaux, en renforçant les échanges entre observateurs, techniciens et producteurs. Il constitue un complément indispensable aux actions réglementaires, en apportant une vision fine et continue de l'état sanitaire du territoire.

Enfin, la surveillance biologique s'inscrit pleinement dans les enjeux actuels d'agroécologie, en intégrant la biodiversité fonctionnelle et les équilibres biologiques dans la gestion des cultures.

Les membres du CROPSAV valide la prise en charge de l'animation du réseau maraîchage par Gaëlle VERDEIL à la CARC en remplacement de la FREDON.

Le directeur adjoint

Fabrice GUICHON